



CHARLEVAL
PROVENCE

COTÉ CHARLEVAL

MAGAZINE MUNICIPAL

OCTOBRE
2020



NUMÉROS UTILES

Mairie - Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque - Allée du château

tél. 04 42 28 56 46

Mardi et Jeudi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

Boulevard de la Durance

tél. 04 42 28 47 17

06 09 08 32 36 / 06 30 03 69 23

Services Techniques

Rue de la ballastière

Lundi au vendredi

de 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Office de Tourisme et Agence postale

Place A. Leblanc - tél. 04 42 28 45 30

Mardi, jeudi, vendredi

8 h 30 - 12 h

Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

Samedi 9 h - 12 h

Foyer restaurant - Bd de la Durance

tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Levy - Centre de Santé Municipal

tél. 04 42 68 10 26

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité,

soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital,

soit vers les médecins de garde

École Élémentaire Chantepie

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle les Bartavelles

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance les Cardelines

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire tél. 04 42 28 46 46

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

Enfance Jeunesse SIVU Collines Durance

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46

13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15/Fax 04 90 59 10 98

contact@sivucollinesdurance.com

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière

13116 VERNEGUES

tél. 04 90 57 50 08/Fax 04 90 57 50 09

PERMANENCES SOCIALES

Tous les mardis de 9 h à 10 h 30

en Mairie - Sylvie FABRE, Adjointe au social

Tous les mardis de 13 h 30 à 16 h

sur rendez-vous au 04 42 28 41 18

Flore FERRARA, Agent dédié au social

Tous les 15 jours le lundi et le jeudi sur RDV

au 04 13 31 84 10

Mmes SICCARDI et GUERMOUDI

Permanences du Pôle Infos Seniors

Rendez-vous avec Mme PECOU

au 04 90 44 13 17

Permanences de la MSA

Rendez-vous avec Mme CEZANNE,

assistante sociale au 04 91 16 58 46

COTÉ CHARLEVAL, Magazine édité par Municipalité de Charleval

Directeur de rédaction : Yves Wigt

Rédaction et photographie : le conseil Municipal de Charleval

Imprimé en France à 1500 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur éco-responsable

photo de couverture : © mairie de Charleval

édito

La rentrée de cette année s'est déroulée dans un contexte particulier avec une situation sanitaire évolutive. Nous sommes conscients en tout cas que nous devons rester sur nos gardes.

Pour vous, usagers des services publics et au sein de nos équipes municipales, ce sont des contraintes et des charges à prendre en compte. Nous devons tout repenser en fonction de celles-ci et collectivement faire face pour ne pas vivre un nouveau confinement et permettre à l'économie de repartir.

Depuis, nous avons mis en œuvre tous les moyens dont nous disposons pour maintenir les activités essentielles à la bonne marche de notre commune. Nous avons vu que la vie était, heureusement, rapidement revenue dans nos cafés et nos restaurants, mais la situation, en cette rentrée, est difficile pour beaucoup de secteurs professionnels. Dans la mesure de nos moyens et dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, nous serons à vos côtés et à votre écoute.

Le mois de septembre a commencé, selon une tradition bien établie, par la matinée des associations. En ces temps où la solidarité est plus que jamais nécessaire, nous avons voulu maintenir cette manifestation. Nous avons souhaité aussi à tous les enfants et à leurs familles une bonne rentrée scolaire.

Et enfin, les projets initiés il y a quelques mois et mis en sommeil du fait du confinement doivent être repris sans plus tarder : travaux Place A. Leblanc, études pour la construction d'un paddle, études pour la rénovation de la cour de l'école maternelle, zone d'activités...

Comme vous pouvez le constater, le confinement n'aura pas entamé notre enthousiasme et notre définitif engagement pour Charleval !

Yves WIGT
Maire de Charleval



TRAVAUX

Place André Leblanc

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable ont commencé sur la Place André Leblanc. Ils sont assurés par la Métropole Aix Marseille.



Ils seront suivis par les travaux de réfection de la Place André Leblanc qui devraient se terminer avant les fêtes de fin d'année.

L'entreprise Gagnereaud coordonne ces deux chantiers.

D'autres travaux ont été menés durant ces dernières semaines et d'autres sont sur le point de débuter.

Rénovation des services techniques (rue de la Ballastrière)

Des travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle de détente du personnel et du bureau du responsable des services ont été engagés.

Éclairage public du Lotissement de l'Espigoulier

La rénovation de l'éclairage public du lotissement de l'Espigoulier a débuté mi octobre 2020.

Construction d'un élévateur P.M.R. pour l'accès à la Mairie

Afin de rendre accessible le 1^{er} étage de la Mairie aux personnes à mobilité réduite les travaux de construction d'un élévateur sont engagés.

Le stationnement sur la traversée du village

- Afin de lutter contre le stationnement anarchique sur le trottoir de la traversée du village,
- Afin de maintenir la circulation des piétons sur les trottoirs et l'accès à leur domicile des riverains,



Nous avons été amenés, dans l'urgence, à installer des jardinières pour essayer de préserver ces espaces. Celles-ci seront remplacées par un modèle qui s'intègre à l'agencement de la traversée du village

Malgré tout, comme vous pouvez le constater il y a encore des voitures qui enfreignent la règle.

Ces actes sont passibles d'une amende de 135 € ! Vous pouvez stationner sur la route en bordure du trottoir. En effet, les arrêts minute pour aller chez les commerçants de la traversée du village sont autorisés.



Toutefois, il est formellement INTERDIT de stationner sur la bascule devant l'Office de Tourisme pour aller retirer de l'argent au distributeur. Un parking est à 20 m !

Soyez respectueux des espaces de vie de chacun, ensemble nous devons préserver notre cadre de vie.

Les encombrants sont collectés tous les 1^{er} Mardi du mois. Un service non obligatoire effectué à titre gracieux par la municipalité afin de permettre aux habitants de transporter des déchets de grande taille ne logeant pas dans un véhicule particulier. Un service malheureusement trop souvent utilisé à tort. Rappel des règles d'usage :

Une inscription préalable en mairie est obligatoire pour que les encombrants soient collectés, vous pouvez vous inscrire jusqu'à la veille 18 h du ramassage pour le mois en cours.

Les encombrants sont à sortir la veille à partir de 18h. Tous les objets non autorisés en encombrants ne seront pas collectés et il sera à la charge du demandeur de libérer l'espace public dans la journée et de les traiter par ses propres moyens.

Pour des raisons pratiques et de sécurité, il est formellement interdit de déposer des récipients contenant :

Des huiles, hydrocarbures, produits liquides toxiques ou non, matières chimiques, explosives, bouteilles de gaz, batteries, pneus, déblais, gravats, décombres et débris de travaux, déchets verts.



Pour les déchets hors poubelles et pouvant être transportés, il est demandé de se rendre à la déchetterie qui se trouve au Pont de la Tour à environ 1 km du village en direction de Pont Royal

Horaires :

Hiver du 1^{er} Novembre au 31 Mars

Lundi : 13h30-17h30

Mardi au Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Dimanche : 8h30-12h

Jours de Fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

COMMERCES



Afin de faciliter le stationnement et l'accès aux commerces du centre du village, les places de parking en face de la boulangerie et de l'épicerie sont réservées aux arrêts de courte durée.

Les règles de stationnement de ces emplacements limités s'appliquent la semaine ET le week-end. Malheureusement pas assez respectés, ils font régulièrement l'objet de stationnements prolongés.

Merci à tous de favoriser la vie de notre village et de ses commerces en réservant ces emplacements aux achats et stationnements de courte durée.

PROJET DE MAISON DE SANTÉ

En octobre 2019, nous vous annonçons l'achat de la Maison de M. et Mme ALLEMAND en vue de la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire afin de lutter contre la désertification médicale dans nos territoires ruraux avec pour objectif :

- De mettre la santé au cœur des priorités de l'action municipale comme cela a déjà été fait avec le recrutement du Docteur Clément LEVY au Centre de Santé Municipal.
- De regrouper les professionnels de santé de la commune
- De créer une structure attractive pour accueillir de nouveaux professionnels de santé (dentiste, spécialistes etc.....)
- De disposer d'un lieu pour des actions de prévention, les cafés entr'aïdants, etc...
- De renforcer les liens entre les professionnels de santé
- De réhabiliter la maison actuelle en deux logements locatifs pour rendre plus attractif la recherche de professionnels de santé.
- De favoriser le stationnement



1 an plus tard, où en sommes-nous ? Un calendrier des dernières actions qui ont marqué l'avancée du projet :

Aout 2019 - Les professionnels de santé de Charleval ont tous été consultés pour définir avec eux leurs besoins dans cette nouvelle structure.

Octobre 2019 -Le programme technique a été élaboré dans ce sens et complété par les attentes de la municipalité

Octobre 2019 - Décision de lancer un concours pour choisir l'architecte en charge de ce projet

Novembre 2019 –Lancement d'une consultation pour retenir 3 candidatures sur les 36 offres reçues

Janvier 2020 – Réunion du Jury pour le choix de 3 candidats autorisés à concourir

Mai 2020 – Remise des offres par les 3 candidats

Juin 2020 – Réunion de la Commission Technique pour regarder les aspects fonctionnels et architecturaux des 3 projets présentés

Juin 2020 - Réunion du Jury pour acter le choix du candidat retenu.

Aout 2020 – Notification du marché au Cabinet COMBAS, Architecte, domicilié à Nîmes

Septembre 2020 – 1^{ère} réunion de lancement du projet

Septembre – Réunions de présentation aux professionnels de santé de la commune (infirmiers, osthéoopathe, médecin, orthophoniste, psychomotricienne et pharmacienne) intéressés pour intégrer cette structure

- 1 Octobre 2020 – Réunion de présentation du projet retenu aux charlevalois



la future entrée du centre médical

La durée du marché est estimée à 36 mois incluant l'année de parfait achèvement.

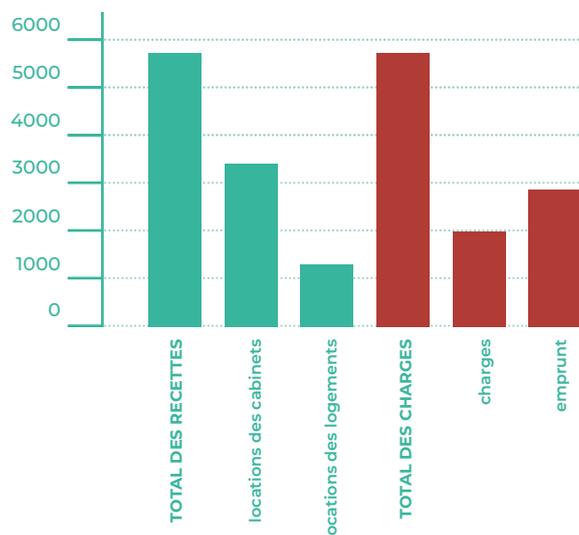
La Maison de Santé devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2022.

En ce qui concerne le financement du projet, les dossiers de demandes de subventions à hauteur de 70% du coût de l'opération sont en cours d'élaboration auprès du :

- Conseil Départemental 13 dans le cadre d'un Contrat Départemental d'Aménagement du Territoire avec un financement à hauteur de 60%
- La Région PACA dans le cadre des aides spécifiques pour les bâtiments durables et sur les projets de Maison de Santé.
- De l'Etat dans le cadre des dotations pour l'équipement des territoires ruraux (DETR)

L'auto financement obligatoire des 30% restants à la charge de la commune fera l'objet d'un emprunt qui sera compensé par la location des cabinets médicaux et des logements

SIMULATION MENSUELLE DES RECETTES ET DÉPENSES



Pour élaborer son projet, le Cabinet COMBAS s'est approprié l'architecture charlevoise ainsi que les méthodes de construction de ses habitations

Un parking public sera aménagé dans le terrain en face de la Maison Médicale où un soin sera particulièrement apporté en conservant et en valorisant la végétation en place.

Deux logements seront également installés dans l'actuelle maison, pour rendre accessible le cœur du village à de nouveaux habitants.

A l'intérieur du bâtiment, les bureaux et espaces d'attente mêleront, à la maçonnerie enduite de chaux des aménagements mobiliers intérieurs en bois local pour favoriser des matériaux naturels, locaux et peu transformés.

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre, le Cabinet COMBAS, souhaite accompagner la commune dans une démarche de sobriété énergétique et d'accompagnement économique du territoire en valorisant dans le projet des matériaux recyclés et sourcés localement. Le projet doit employer le moins possible d'acier et de matériaux consommateur de CO2, tout en piégeant dans les endroits protégés des intempéries et du soleil le bois qui le lui stockera.

Cette approche environnementale permettra, en outre, d'être un projet pilote et innovateur et pourra, de ce fait, prétendre à des financements de la Région dans le cadre de bâtiments durables et de la transition énergétique. Ce projet s'inscrit également dans le souhait de la Municipalité de mettre au centre de ses priorités la protection de notre environnement.



ILS TRAVAILLENT À CHARLEVAL

Bienvenue aux sociétés AMETECH, PREST ATHEM ET EM' TA COM

Les sociétés Ametech, Prest Athem et Em' ta com ont installé leurs locaux à Charleval dans la Zone Artisanale du Rouompidou. Ce lieu a été créé sur mesure pour développer les activités de nos entreprises charlevalaises :

- Ametech est spécialisée dans le GSM (Global System for Mobile).
- Prest Athem offre des services complémentaires au GSM : gestion administrative, mesures radio qui permettent d'évaluer la qualité des transmissions radio et dessins techniques (plans DOE, DTF et de sécurité...)
- Em' ta com, agence de communication et de graphisme où créativité rime avec efficacité !

« Un remerciement particulier à la ville de Charleval et à l'accueil de nos voisins » ont tenu à exprimer ces nouvelles sociétés. À notre tour nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions d'avoir choisi Charleval pour développer leurs activités.



**Ametech - Prest Athem
Em' ta com**
tél. : 09 73 79 70 45

UNE PAGE SE TOURNE !

**Depuis le Jeudi 1^{er} octobre 2020,
les portes de l'Alimentation
Générale située Rue St Joseph près
de la Place de l'Eglise sont fermées.
En effet, M. et Mme LE NORCY ont
mis fin à leur activité.**

M. et Mme LE NORCY sont arrivés à Charleval le 1^{er} juillet 1987 pour prendre la suite de M. et Mme MENARD, qui, avec l'installation d'Intermarché à Mallemort, craignaient une baisse de leur activité.

Ils avaient pour objectif de repartir 5 ans plus tard, puis, sont « tombés » amoureux de notre village, et sont restés derrière le comptoir de leur commerce pendant 33 ans. Leurs enfants, Kristel et Thibaud y sont nés au grand bonheur de leurs parents, heureux de leur donner un cadre de vie agréable.

L'Alimentation Générale, pour les anciens charlevalois, est une longue histoire avec une succession de personnes qui ont tenu ce magasin. M. et Mme GANEM faisaient de la vente en vrac (nous y revenons aujourd'hui !), M. et Mme GUIEN ont installé les frigos et alimenté en pain de glace le

camping municipal, Mmes INNOCENTI ont donné le jour à l'espace droguerie puis M. et Mme MENARD. Ils avaient tous à cœur, comme M. et Mme LE NORCY, de donner le meilleur d'eux-mêmes pour faire vivre le commerce de proximité.



**Nous leur souhaitons bonne chance dans
leurs nouveaux projets à Charleval puisqu'ils
ont décidé de rester sur notre commune pour
enfin profiter de cette qualité de vie qui leur
est chère.**

LES FINANCES POUR 2020

Le Budget 2020 a été voté en Conseil Municipal le 10 juillet 2020 c'est le premier budget de cette mandature.

FONCTIONNEMENT

Détail	Réalisations 2019	Prévision de réalisations 2020	Ecart en € 2019/2020	Ecart en % 2019/2020
Dépenses	2 794 142 €	2 737 493 €	- 56 649 €	-2%
Recettes	2 798 180 €	2 797 081 €	- 1099 €	-0,04%
Ecart positif entre les Dépenses et Recettes		59 588 €		

Commentaires

- Aucune augmentation des taux communaux depuis plus de 20 ans
- Dette à « 0 » depuis 2015

INVESTISSEMENT

Détail	Réalisations 2019	Prévision de réalisations 2020	Ecart en € 2019/2020	Ecart en % 2019/2020
Dépenses	3 677 869 €	2 956 206 €	- 721 663 €	-20%
Recettes	2 921 628 €	3 258 241 €	336 613 €	12%
Ecart positif entre les Dépenses et Recettes		302 035 €		

Commentaires

- Projets financés à hauteur de
 - 70% par le Conseil Départemental 13
 - 30% auto financement obligatoire de la commune
- Ligne de trésorerie
 - 1 000 000 d'euros contractés en septembre 2019 pour payer les fournisseurs et entreprises en attendant le versement des subventions par nos institutions d'ici fin 2020

Grâce à une gestion responsable et réfléchie des deniers publics, les finances communales sont maîtrisées. La commune respectera ses engagements comme cela a toujours été le cas avec des réalisations à la hauteur de ses possibilités financières.

Le projet de la Maison de Santé Pluri professionnelle, projet phare de cette mandature, en est l'exemple (voir page 6 et 7).

ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu le samedi 5 septembre de 9h à 12h au Parc Gaston Roux.

Avec la crise sanitaire, la situation est difficile pour les associations mais les bénévoles associatifs sont toujours aussi motivés, et nous ont présenté l'ensemble de leurs activités ! Lors de cette rentrée, 3 nouvelles activités ont vu le jour :

Développement du sport santé



**ACTIVITÉS
PHYSIQUES
ADAPTÉES**

**Mercredi
9h30 à 10h30**

Salle de danse
Bd de la Durance
CHARLEVAL

A partir du 16 septembre : Testez votre condition physique !
Renseignements et inscriptions : 06.21.94.36.40



Les professionnels de santé jouent un rôle prépondérant dans le conseil et l'orientation des personnes atteintes de maladies chroniques dans la pratique d'une activité physique adaptée à leur santé. En plus d'un impact bénéfique sur de nombreuses maladies chroniques, les bienfaits des activités physiques et sportives sur la santé sont nombreux. A ce titre, la commune en lien avec la Maison Intercommunale de Sport Santé, le Foyer Rural et le Comité Régional du Sport en Milieu Rural, développe donc le sport santé en présentant des activités adaptées comme le badminton à la salle Chorda sur un créneau spécifique

Club de yoseikan budo et judo



Nous souhaitons une bonne retraite à Jacky Boisseau, qui a œuvré de nombreuses années au club de judo de la commune. C'est donc désormais Nathalie Tur, la nouvelle présidente, qui propose des créneaux de Yoseikan Budo le mardi pour les enfants à partir de 6 ans. Cette discipline permet d'appréhender les arts martiaux de façon ludique et pour les ados et adultes cette discipline est un mixte de karaté (pieds/poings), projection, clé, sol et armes. L'association propose également des créneaux de Judo le jeudi. Art martial d'origine japonaise le plus pratiqué en France, sa pratique est caractérisée par les projections, les immobilisations et surtout par une pédagogie axée sur le développement de l'enfant et l'épanouissement du pratiquant.

Du Pole Dance à Charleval



Initiation et enseignement de la pratique de la Pole Dance, au dojo, avec l'association Dans'envol! C'est une discipline qui mêle danse et acrobaties autour d'une barre. Contrairement aux idées reçues, la pole dance est accessible au plus grand nombre, toute personne apte à pratiquer du sport peut s'initier à la pole dance. Pourquoi pas vous ?



OPERATION BADMINTON SANTÉ

Le **MARDI** | 10h30-12h | Salle André Chorda
194 Chemin des Chaffards
13350 Charleval

Dès le **Mardi 15 Septembre 2020**



Programme d'Activité Physique Adaptée gratuit
destiné aux personnes de 60 ans et plus

Contact :
M.I.S.S - 06 33 06 91 78
contact@miss-13.com

Avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la conférence des finisseurs de la prévention de la perte d'autonomie du 1er âge.

Ateliers re-creatifs « Autour des aiguilles »

Le CCAS de la Mairie a passé une convention avec Isabelle Trotabas afin d'animer bénévolement des ateliers re-créatifs «Autour des aiguilles ». Ces séances permettront

- aux novices de se familiariser, de découvrir ces loisirs: couture, tricot, crochet
- aux initiés(es) de créer, d'aller plus loin dans leur savoir-faire, de partager leurs expériences

Et tout ceci dans un esprit d'entraide, de convivialité, de transmission de savoir-faire, dans la bonne humeur et en partageant une collation.



**Rendez-vous le jeudi
de 14 à 17h
au Centre Culturel**

Vos nouveaux élus en formation

**Mardi 29 septembre 2020,
12 nouveaux élus du Conseil
Municipal de Charleval participaient,
en Visio conférence, à la formation
sur « le mandat de l' élu local »**

Cette formation était organisée par L'ATD (l'Agence Technique Départementale), établissement public dont la mission est définie à l'article L. 5511 -1 du Code Général des Collectivités Territoriales et qui exerce également :

- L'assistance technique, juridique et financière auprès des collectivités adhérentes
- La formation et l'information des élus.

**Cette formation avait pour objectif de
présenter le statut, la responsabilité et le rôle
de chacun dans un Conseil Municipal.**



Les participants en ont retiré un grand intérêt pour mener à bien leurs missions durant tout le mandat car la culture d'une collectivité territoriale ne s'acquiert pas toute seule.

RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée 2020 inédite...

S'il y a bien une chose qui préoccupe notre village en cette rentrée, c'est l'école.

Quelques changements sont à noter à l'élémentaire. Mme Iglesias est désormais directrice après le départ de Mr Mabileau. Egalement, l'école a dû dire au revoir à Mme Lérique, enseignante. Nous tenions à les remercier pour leurs investissements et les merveilleux souvenirs qu'ils ont pu laisser à nos enfants. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux enseignants, Mmes BLANC, BANCIOOTTO, TOULI.

Après une reprise qui nous semblait bien plus normale qu'en mai avec des protocoles allégés, la réalité du contexte sanitaire s'est faite ressentir et chacun a dû se réadapter et faire preuve de patience.



Et toi, t'es avec qui ?

Autres préoccupations concernant les écoles : la maternelle s'est vu refuser l'ouverture d'une quatrième classe alors que les effectifs atteignent 32 enfants.



Les parents d'élèves avec le soutien de la Mairie ont pu rencontrer l'inspectrice du secteur et faire parvenir des courriers aux différents interlocuteurs. Aujourd'hui, soucieux et inquiets pour la scolarité de leurs enfants, ils sont mobilisés avec diverses actions notamment sur les réseaux sociaux (voir sur Facebook la page « pour l'ouverture d'une classe à Charleval ») et ont pu avoir le soutien de la presse avec des articles dans la Provence et le Régional.



La Mairie de Charleval tient également à faire un clin d'œil à l'association des parents d'élèves « Boulegan les Pitchouns » pour qui, il est difficile de réaliser des manifestations à l'heure actuelle. Cependant, ces membres ne restent pas inactifs et tentent de mettre en œuvre des actions adaptées au contexte.

Néanmoins malgré ce contexte inédit, tous les acteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse sont sur le terrain et leur engagement est intact, nous en sommes reconnaissants pour nos enfants.

La médiathèque « Les Livres de Mon Moulin » Une source de culture et d'échanges au cœur du village.

Juste à côté du Château, la Médiathèque « Les Livres de Mon Moulin » accueille depuis plus de 20 ans les Charlevalois et les cultures de tous horizons. Béatrice et Annick gèrent ce véritable vivier où les ouvrages sont répartis sur 3 niveaux pour une surface de livres, revues, CD, DVD, Bande-dessinés de 270 m². Quelques chiffres illustrent la richesse de ce lieu et son succès :

Aujourd'hui sont disponibles au prêt 12600 livres, 775 CD, 583 DVD et 25 abonnements magazines. En 2019, c'est au total 12500 ouvrages qui sont sortis de ses murs, empruntés par les Charlevalois !

Outre le prêt, la médiathèque est également un lieu d'expositions et de manifestations culturelles (rencontres auteurs, projections cinéma, lectures publiques, etc.). Béatrice résume la mission de ce lieu et sa vocation : « La médiathèque doit être un lieu d'échanges et de rencontres pour les amateurs de lecture de tout horizon. C'est aussi un lieu où s'investissent des bénévoles comme Gilberte ou Coukie dont l'aide nous est précieuse ».



**Le 31 octobre à la médiathèque :
Concert de musique et poésie
Persanne à 18h.**

**Catalogue d'ouvrages disponible
en permanence sur le site
www.bm-charleval.fr**

**L'accès à la médiathèque se fait
selon certaines règles sanitaires,
renseignez vous sur le site.**

L'office du Tourisme et Agence postale, lieu d'accueil incontournable pour les touristes de passage à Charleval.

- assure l'accueil et l'information des touristes à l'échelle de la commune
- assure la promotion touristique du territoire
- valorise l'offre touristique locale
- met en œuvre une stratégie marketing pour l'ensemble du territoire
- apporte son concours à la réalisation des événements destinés à renforcer la notoriété de la commune ainsi qu'à l'animation permanente du territoire
- assure tous les services de la poste à l'exception de la banque postale



Gisèle, en charge de la partie touristique et agence postale, sait mettre en avant son territoire et ces différentes missions ! Cet été, le territoire a une fréquentation française en hausse jusqu'à la mi-août, et la clientèle étrangère a fait défaut comme prévu du fait de la crise sanitaire.

Notons que le camping Luberon Parc a obtenu une 5^{ème} étoile, ce qui en fait le 1^{er} camping 5 étoiles du département des Bouches du Rhône ! Une distinction honorifique, félicitations aux gérants pour le travail mené qui fait encore plus rayonner Charleval au-delà de ses limites !

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Charleval a vécu une rentrée pas comme les autres...

Concernant les écoles, malgré ce qu'on veut vous laisser croire, l'Éducation Nationale et surtout l'Agence Régionale de la Santé ARS, restent les seuls maîtres de la gestion Covid dans les écoles. Les élus de la majorité ont régulièrement été en contact avec les Directeurs d'école et ont agi auprès du DASEN pour revoir les protocoles qui ne semblaient pas être les mêmes sur l'ensemble des circonscriptions... Après de multiples discussions, le protocole allégé de l'Éducation Nationale a également permis de revenir à une situation apaisée de la crise.

Pour l'ouverture de la 4^{ème} classe à l'école maternelle, le combat mené par les parents d'élèves soutenus par la municipalité est toujours en cours!

Autre sujet **concernant les transports scolaires**. Là encore, les élus se sont mobilisés pour régler les problèmes de transports scolaires qui ont pu subvenir depuis la rentrée.

Vos élus de la majorité sont au cœur de tous les problèmes quotidiens que vous pouvez rencontrer, même si la commune n'est pas forcément compétente dans tous les secteurs.

Cette notion de proximité, des élus toujours disponibles et joignables montre bien ce travail de fond réalisé auprès des Charlevalois pour améliorer leur cadre de vie. Nous œuvrons, fidèles au nom de notre liste de campagne : « Pour l'Avenir de Charleval »

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION



L'actualité

C'est un exercice difficile de balayer toute l'actualité municipale cantonnée dans cette petite fenêtre d'expression. Nous avons vécu, une rentrée très particulière et des festivités de la sainte Césaire certes contraintes mais plutôt réussies. Cette rentrée est également marquée par une école maternelle surchargée, des transports scolaires chaotiques et le contexte sanitaire qui ne va pas vers l'amélioration, ... vivement que cette année 2020 et plus largement cette période anxiogène se terminent...

Nous aurions souhaité vous apporter de bonnes nouvelles sur les finances communales mais comme annoncé durant la campagne la situation s'assombrit...

Finances

Budgétairement, si on augmente de 70% ses dépenses annuelles et de seulement 8% ses recettes, on comprend vite que **la situation devient périlleuse**. Premiers signes de cette fragilité, des lignes de trésorerie souscrites et envisagées auprès des banques pour **2 M€**.

A l'heure d'une relance économique pourtant nécessaire, on se trouve confronté à des difficultés qui auront un impact sur les projets, sur **des emprunts**, sur **vos impôts**... une gestion en bon père de famille aurait certainement entraîné l'épargne d'une partie des **16 M€ de dépenses démesurées** du précédent mandat...

Les Chiffres du Fonctionnement

Dépenses annuelles
+ 70% en 6 ans (+1 M€)
1,84M€ (2014) **2,8M€** (2019)

Recettes annuelles
+ 8% sur 6 ans (+0,2M€)
2,46M€ (2014) **2,79M€** (2019)

Comment financer les projets du programme et les imprévus?



Pour que Charleval entende votre voix

 charlevalnousressemble@gmail.com

 [@charlevalnousressemble](https://www.facebook.com/charlevalnousressemble)



Une retraite bien méritée pour Régis !

Régis DONAT arrive au terme de sa carrière à la Mairie car en 24 ans de service, Régis est resté fidèle aux Services Techniques et aux charlevalois. Il a débuté sa carrière en contrat aidé puis a intégré « la grande famille du personnel communal » en tant que titulaire de la fonction publique.

Charlevalois de naissance il a toujours eu à cœur de donner le meilleur de lui-même tant sur le plan du travail que sur les relations au quotidien avec les administrés.

Souhaitons-lui une douce retraite, au cœur du village où il réside entouré de sa famille.



Bonne route Régis !

Nos attentions aux personnes âgées

Agir en faveur des seniors est un souhait de l'équipe municipale et un travail quotidien des équipes tout comme des bénévoles. Un certain nombre de services est proposé aux personnes âgées afin de répondre à leurs besoins, leur apporter un soutien moral et matériel mais aussi les impliquer dans la vie de la commune.

Le Foyer Restaurant est un lieu privilégié dans notre démarche et nous vous en donnons la recette :

- En premier lieu, du personnel très professionnel, Serge FRANCOIS a été salarié de l'Association Entraide Solidarité 13 et mis à la disposition de la Mairie de 1986 à 2005.

À partir de cette date, il a intégré les effectifs de la commune et a poursuivi, toujours avec passion son métier de cuisinier au sein du Foyer Restaurant. Elaborer les menus n'est pas la seule activité qu'il exerce, en effet, il assure la gestion du Foyer et fait en sorte de respecter le budget qui lui est alloué pour l'achat des produits.

- Ensuite, il sait créer des menus adaptés et gourmands : du lundi au vendredi, Serge concocte des plats toujours plus succulents et équilibrés et, cerise sur le gâteau, il nous fait profiter, lors du repas de Noël, de sa récolte personnelle de truffes.
- Et nous terminerons par une ambiance conviviale, c'est grâce à la gentillesse et au professionnalisme de Ghislaine GARCIA qui assure le service en salle, le portage des repas et l'entretien des locaux que tous les seniors aiment à se retrouver autour d'une table pour partager un moment de détente. Son désir de toujours bien faire, lui confère des qualités humaines qui permettent d'être à l'écoute de nos aînés.



Serge et Ghislaine

Les mesures prises durant la crise sanitaire COVID 19

La Mairie s'est attachée à maintenir les services publics pour être au plus près des charlevalois et en particulier ceux isolés durant cette crise sanitaire qui nous touche tous.

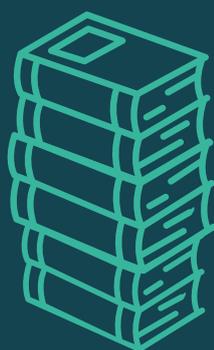
C'est dans ce sens que la municipalité a maintenu son action en réduisant la fermeture du Foyer Restaurant durant les mois de juillet et août 2020. Ceci permettait aux personnes isolées de continuer à bénéficier du portage de repas. Durant cette période c'est 531 repas qui ont été préparés, un grand merci à Serge, Ghislaine, Sylvie, Candice, Kelly, Romane et les restaurants O'Douze et Ici et maintenant qui ont contribué à la réussite de ce service.

Le Foyer restaurant a ré-ouvert sa salle le lundi 24 août 2020. Celle-ci a été reconfigurée pour respecter les gestes barrières.

Les personnes de 55 ans et plus profitent de ce moment pour retrouver d'autres usagers et ainsi rompre avec la solitude de leur domicile.

LE BRIEF

UN COUP D'OEIL SUR LES DERNIERS MOIS À CHARLEVAL



13 983

Le nombre d'ouvrages (livre, DVD et CD confondus) disponibles à la médiathèque de Charleval

La rentrée de cette année s'est déroulée dans un contexte particulier. Nous restons en vigilance tant la situation est évolutive. Malgré cela Charleval poursuit son chemin ! Nous sommes conscients en tout cas que nous devons rester sur nos gardes.

Yves WIGT
Maire de Charleval



7046

entrées (hors cartes d'abonnement) à la Piscine des Bois durant la saison estivale dans le respect des règles sanitaires.

objectif



2022

Le projet de Maison de Santé à Charleval prend forme et une première période d'ouverture possible est fixée au second semestre 2022



bon appétit

Après une période de portage des repas à domicile assurée par le personnel municipal, le foyer restaurant a ré-ouvert ses portes le 24 aout.